



Grenoble présélectionnée pour devenir Capitale Verte Européenne 2022



Depuis novembre 2019, Grenoble est officiellement candidate pour le titre de Capitale Verte de l'Europe pour l'année 2022.

Grenoble a été aujourd'hui désignée finaliste avec Dijon, Tallinn et Turin parmi 16 candidates. La Commission Européenne a classé Grenoble en 1^{ère} ou 2^{ème} position sur 11 des 12 indicateurs :

historique à l'idéal européen. C'est un encouragement pour l'ensemble des acteurs de notre bassin de vie qui, toute l'année, anticipent et accélèrent les transitions, dans tous les domaines.

Parmi l'ensemble des soutiens et partenaires qui font vivre la candidature de notre territoire, je tiens à remercier nos nombreuses villes partenaires à travers le monde, réunies dans notre réseau des villes en transition, et tout particulièrement Thomas Kufen, Maire d'Essen, Capitale Verte de l'Europe en 2017, et Armand Béouindé, Maire de Ouagadougou, ville candidate au titre de Capitale Verte du continent africain, de même que tous les acteurs culturels, scientifiques, économiques de notre bassin de vie. Cette 1^{ère} étape est celle du territoire et des acteurs qui se sont mobilisés aux côtés de la ville. En tout premier lieu, Grenoble-Alpes-Métropole qui a co-porté cette candidature, mais aussi l'UGA, la Chambre de Commerce et d'Industrie, GEG, la Compagnie de Chauffage, l'Institut des Métiers et Techniques, Grenoble Ecole de Management, l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, l'Agence Locale de l'Energie et du Climat, les Parcs Naturels Régionaux et notre voisin Echirolles qui nous ont accompagné la ville dans cette démarche.

Table 3.1 - Technical Ranking of Finalist Cities for the European Green Capital Award 2022

| Indicator / Applicant City | Climate Change: Mitigation | Climate Change: Adaptation | Sustainable Urban Mobility | Sustainable Land Use | Nature & Biodiversity | Air Quality | Noise | Waste | Water | Green Growth and Innovation | Energy Performance | Governance |
|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------|-----------------------|-------------|-------|-------|-------|-----------------------------|--------------------|------------|
| Dijon | 3 | 4 | 3 | 4 | 1 | 5 | 3 | 1 | 4 | 1 | 2 | 4 |
| Grenoble | 1 | 2 | 1 | 1 | 2 | 3 | 1 | 2 | 2 | 2 | 1 | 2 |
| Tallinn | 9 | 7 | 7 | 6 | 3 | 7 | 2 | 14 | 3 | 3 | 10 | 3 |
| Turin | 5 | 6 | 4 | 3 | 5 | 2 | 10 | 5 | 10 | 4 | 6 | 6 |

La ville lauréate sera annoncée à l'automne 2020 à Lisbonne, Capitale Verte de l'Europe 2020.

Le titre de Capitale Verte de l'Europe est attribué, par la commission européenne, à un territoire qui devient, un démonstrateur et un ambassadeur, aux niveaux national et européen, des « possibles » en matière d'environnement, de santé et de développement soutenable. Grenoble entre ainsi dans le cercle fermé du Réseau des villes Capitales Vertes, animé par la Commission européenne.

Eric Piolle, Maire de Grenoble, déclare :

« En classant Grenoble finaliste du titre Capitale Verte de l'Europe pour l'année 2022, dès sa première candidature, la Commission Européenne distingue le modèle des transitions à la grenobloise et confirme son attachement

Classée en 1^{ère} ou 2^{ème} position sur 11 des 12 critères européens, Grenoble aborde aujourd'hui avec enthousiasme et détermination l'échéance décisive prévue en septembre prochain. Les villes sont des acteurs essentiels des transitions. Au cœur des Alpes, là où le climat devient fou deux fois plus vite qu'ailleurs, Grenoble se mobilise et est prête à devenir une prochaine ambassadrice européenne des transitions. »